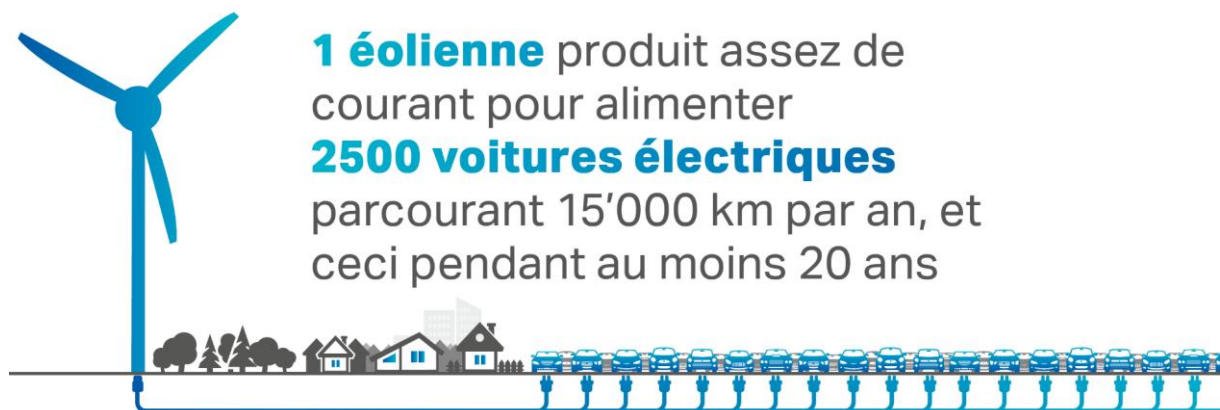


L'énergie éolienne suisse est une alliée du climat mais les lois suisses ne le prennent pas en compte

Les jeunes du pays manifestent pour clamer l'urgence climatique. Ils ont raison car les solutions existent. Il est, par exemple, possible de diminuer de 25% les émissions de CO₂ des voitures en Suisse en couplant éolien et mobilité électrique.

Tandis qu'en France, en Allemagne, en Autriche et même aux Etats-Unis, les études d'impact sur l'environnement (EIE) tiennent compte des effets positifs pour l'environnement des projets étudiés et notamment des projets éoliens, en Suisse les EIE se focalisent uniquement sur les atteintes négatives. C'est le résultat d'une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie. Dans le contexte d'une augmentation de l'utilisation de l'électricité pour le chauffage et la mobilité, ce qui est bénéfique au climat, l'éolien est l'un des piliers d'un approvisionnement sûr, indigène et surtout neutre en CO₂. Les 4.3 milliards de kWh de courant éolien inscrits dans la stratégie énergétique de la Confédération permettraient ainsi d'alimenter annuellement 1.1 million de voitures électriques.



650 g de CO₂ par kilowattheure

Lionel Perret, directeur romand de Suisse Eole, explique : « Un des leviers principaux de réduction de nos émissions sera la mobilité électrique, mais cette mobilité électrique doit être alimentée par des énergies renouvelables. Un facteur général de 650 g de CO₂ par kilowattheure pourrait être utilisé dans les études d'impact sur l'environnement EIE pour quantifier l'impact positif des énergies renouvelables sur le bilan climatique suisse à travers la mobilité électrique. » Ainsi en remplaçant 1.1 million de voitures à combustion par des voitures alimentées par du courant éolien, on obtient une réduction de 2.8 millions de tonnes de CO₂ par an, soit 25% des émissions de CO₂ des voitures en Suisse.

Une éolienne peut alimenter 2500 voitures électriques

Une seule éolienne produit assez de courant pour alimenter 2500 voitures électriques parcourant 15'000 km par an. Et ceci pendant au moins 20 ans. Suisse Eole demande que la Suisse comble les lacunes dans sa législation afin d'accélérer au lieu de freiner les projets éoliens. Lionel Perret explique : « La Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement (LPE) focalise entièrement sur les atteintes et les nuisances sans considérer les potentiels apports bénéfiques des installations. » Cependant, dans le droit européen et les pratiques des pays voisins comme la France, l'Allemagne et l'Autriche, il est demandé aux EIE de considérer « les effets directs et indirects secondaires, cumulatifs, à court, moyen et long termes, permanents et temporaires, **positifs** et négatifs » des projets sur l'environnement.

Complément d'information :

Lionel Perret, responsable du Centre Info Romandie Suisse Eole, 032 933 88 66 ou 078 739 80 01

Reto Rigassi, directeur de Suisse Eole, 061 965 99 19 ou 079 349 90 25

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole 079 627 92 30

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse est un des piliers majeurs d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables défini dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération: Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 10% de la consommation actuelle d'électricité. Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 300 membres.

Téléchargement des photos: <http://www.suisse-eole.ch/de/medien/mediathek>

Informations générales complémentaires: <http://www.suisse-eole.ch>